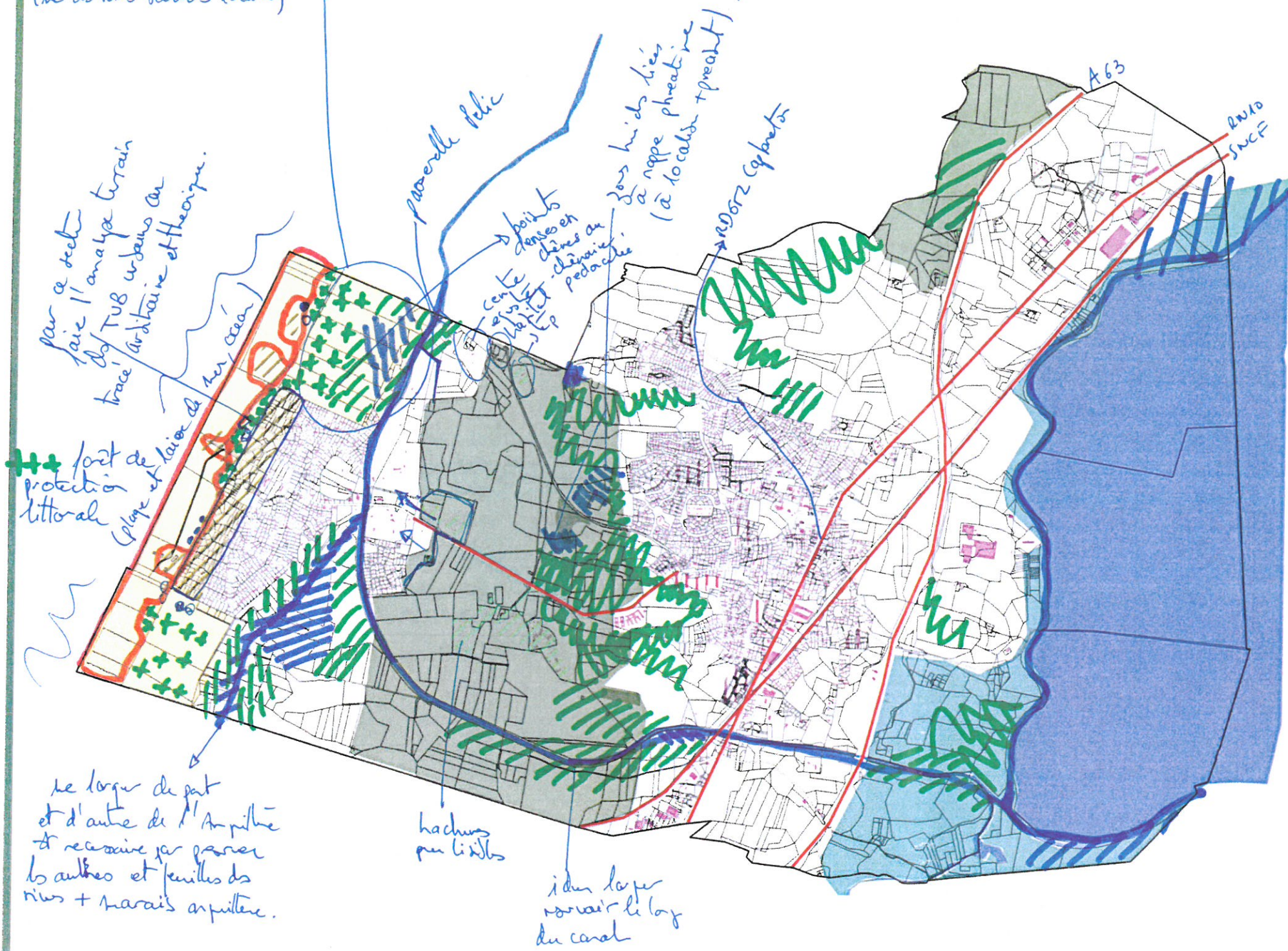


Trame Verte et Bleue de Labenne – Corridors écologiques, juin 2014, IDE Environnement

- Alyssa avarina
- Astragale bayane
- ~~Allyria~~ *Allyria arbutifolia*  
(ne de rares stations locales)

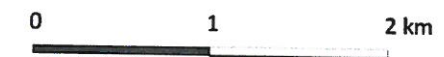
das a recte en // du canal  
bandigau, zones humides sans couvert  
buis ni canyons drainés à l'ancien  
cours de l'Adar.

M Mares dunaire boisés = marais → à colorer avec  
la topo.  
(Arbres morts, flore diversifiée  
notamment dans lieges/pedoules...)



Trame Verte et Bleue au droit de la commune de Labenne

- ▭ Limites communales
- Réservoirs de biodiversité**
  - Réservoirs de biodiversités liés aux milieux boisés → les marais devraient être limités aux zones rotatives
  - ▨ Réservoirs de biodiversités liés aux milieux boisés : poches urbaines (sta de marais)
  - ▭ Réservoirs de biodiversité dunaire naturels
  - ▨ Réservoirs de biodiversité dunaire soumis à de fortes pressions anthropiques
  - Réservoirs de biodiversité aquatiques (rajouter des éléments cf carte)
  - ▨ Réservoirs de biodiversité "zone tampon" → comment st-elle définir? différence avec réservoirs boisés et humidité en superposant avec diagraphie local de situation précise de ces marais (h d'origine)
- Discontinuités**
  - Bâti : pressions anthropiques
  - Discontinuités liées aux infrastructures routières
  - ▨ Zones de constructions achevées ou en cours
  - ▨ Zones en cours d'aménagement (premiers permis déposés)

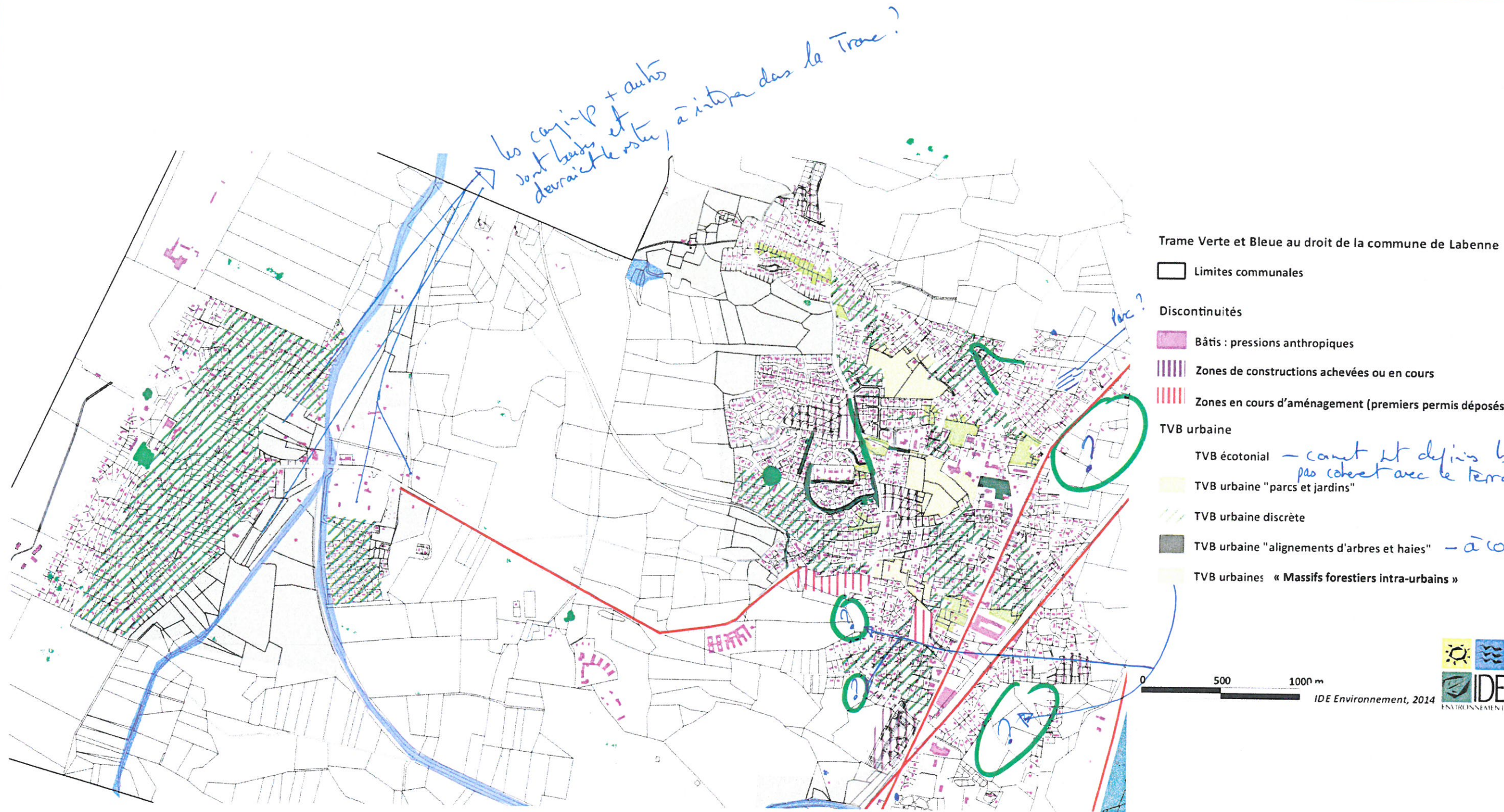


IDE Environnement, 2014



Trame Verte et Bleue de Labenne – Réservoirs de biodiversité, juin 2014, IDE Environnement

En milieu boisé il existe des réservoirs de biodiversité situés le long des marais dunaire (uniquement ceux, flore ancienne non réaménagée...)  
→ il serait souhaitable de faire pointer les cas de no par bien avec les réservoirs qui sont au sein des corridors...



Note : cette trame urbaine sera à travailler en prenant compte de la présence des espaces végétaux dans l'espace urbain

**Trame Verte et Bleue de Labenne – TVB urbaine des centres urbains Est et Ouest, juin 2014, IDE Environnement**

La TVB urbaine Est de Labenne comprend plusieurs grands ensembles :

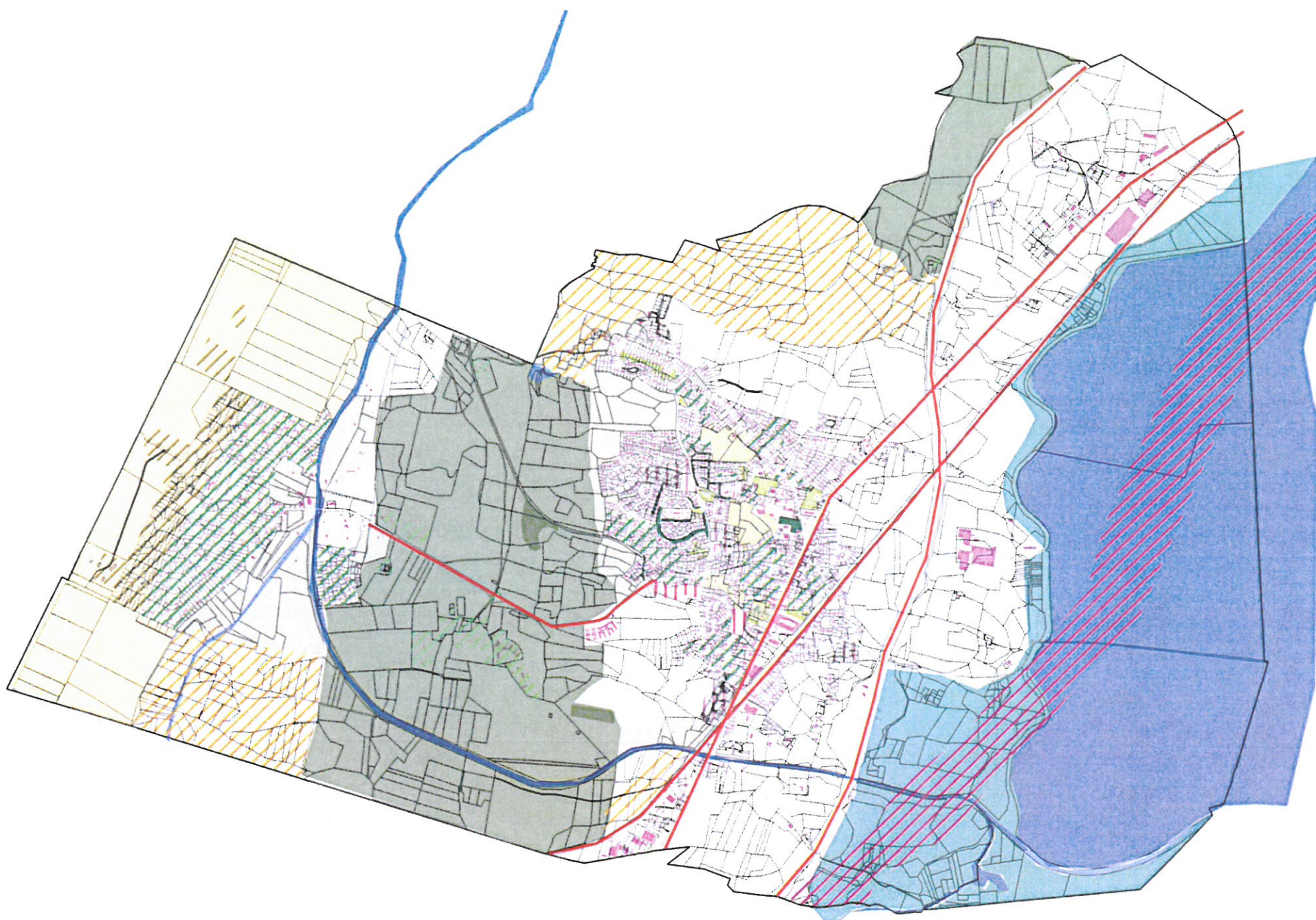
- la TVB dite « ordinaire » relative aux espaces publics (parcs, places, etc.) et jardins des particuliers : cette TVB est particulièrement intéressante pour la petite faune ordinaire mais présente toutefois un intérêt écologique dans un contexte urbain. Cette petite faune, ubiquiste mais parfois protégée, s'apparente à la présence de petits mammifères tels que le hérisson, de reptiles et amphibiens tels que le lézard des murailles ou le crapaud commun. De nombreux insectes colonisent les jardins présentant le plus souvent une grande variété d'espèces horticoles ; en effet ils trouvent une profusion de nourriture sur une longue période de l'année, liée à l'abondance des massifs floraux et à la diversité des fleurs de jardins. Cette TVB dite ordinaire peut être divisées en plusieurs sous- trame :
  - **sous trame « massif forestier intra-urbain »** : cette sous trame correspond aux massifs boisés de grande envergure. Elle présente un intérêt écologique dans un contexte urbanisé. Elle est lieu de refuge, de nourrissage et de nidification pour la faune urbaine mais aussi pour la faune extra urbaine. Trois grands ensembles ont été identifiés pour cette sous trame. D'une superficie totale de 14,64 ha, ils amorcent une dynamique écologique également répartie sur la zone urbaine.
  - **Sous trame « parc »**. Ces espaces, publics ou privés, correspondent à des entités naturelles plus ou moins boisées et d'une superficie moindre que les « massifs forestiers intra-urbain ». Ils peuvent être caractérisés par une fréquentation humaine. Néanmoins, ces espaces, d'une surface totale de 8 ha, sont aussi attrayant pour la nature dite « ordinaire » et rentrent pleinement dans la composante de trame verte de la ville.
  - **Sous trame « alignement d'arbres et haie »** : Cette composante s'apparente plutôt à une faune liée à la houppe des arbres c'est-à-dire essentiellement l'avifaune (pigeon biset, tourterelle turque, choucas). D'une surface totale de 3,13 ha, cette sous-trame permet aussi de faire le lien entre la sous trame « massifs forestiers intra-urbain » et la TVB extra-urbaine mais aussi entre les différentes composante de la trame verte urbaine.
  - **Sous trame « discrète »** c'est-à-dire des grands espaces qui représentent un intérêt global pour les déplacements de la faune et la flore. En effet, une des grandes caractéristiques du territoire est la nature pénétrante dans les zones urbanisées, Cette nature pénétrante, d'une surface de 35,66 ha sur le secteur d'étude, se décline par de très nombreux jardins. Cette TVB peut donc être appelée « TVB surfacique » en pas japonais et non « TVB linéaire » (TVB la plus commune et le plus souvent représentée).
- la TVB directement en connexion avec la TVB intercommunale : ces espaces de transition entre le milieu urbain et le milieu naturel composent des écotones, espaces de transition entre deux biotopes.

Ces corridors biologiques linéaires font l'interface entre les deux milieux ; ces corridors sont donc qualifiés d' « écotonal ». De plus, ce corridor « écotonal » peut aussi avoir la fonction d'une « zone-tampon » pour protéger la Zone-Noyau de la TVB dite « extraordinaire » et faire une transition douce avec la « matrice urbaine ».

Dans le cas de Labenne, l'objectif de cette trame n'est pas d'entourer le noyau urbain mais d'apporter une réflexion sur les entrées possibles de la nature en ville par le massif forestier et les milieux aquatiques.

Cette trame est dépendante aussi des nombreuses difficultés de franchissement qui conditionnent les déplacements des espèces. Ainsi la présence de nombreuses infrastructures de transport à l'Est, entre le centre-ville et le marais d'Orx limite fortement le développement de cette trame écotonale.

Les déplacements depuis le Marais d'Orx vers l'Ouest sont essentiellement liés aux cours d'eau du Boudigau. C'est pourquoi est recherche une trame « écotonal » présentant un lien avec le cours d'eau du Boudigau.



Trame Verte et Bleue au droit de la commune de Labenne

- Limites communales
  
- Réservoirs de biodiversité**
- Réservoirs de biodiversités liés aux milieux boisés
- Réservoirs de biodiversités liés aux milieux boisés : poches urbaines
- Réservoirs de biodiversité dunaires naturels
- Réservoirs de biodiversité dunaires soumis à de fortes pressions anthropiques
- Réservoirs de biodiversité aquatiques
- Réservoirs de biodiversité "zone tampon"
  
- TVB urbaine**
- TVB écotonal
- TVB urbaine "parcs et jardins"
- TVB urbaine discrète
- TVB urbaine "alignements d'arbres et haies"
- TVB urbaine: « Massifs forestiers intra-urbains »
  
- Corridors écologiques**
- Corridors écologiques terrestres
- Corridors écologiques aériens
  
- Discontinuités**
- Bâti : pressions anthropiques
- Discontinuités liées aux infrastructures routières
- Zones de constructions achevées ou en cours
- Zones en cours d'aménagement (premiers permis déposés)



*par simplification et mettre en évidence les continuités / discontinuités ne vaut-il pas mieux tracer d'une couleur les réservoirs (d'un seul coup) - les continuités (d'un autre) d'un autre coup par voir au il est important de rétablir / maintenir des liens à ce jour.*



IDE Environnement, 2014



**Trame Verte et Bleue de Labenne, juin 2014, IDE Environnement**